



Société anonyme au capital de 1.916.958 €  
Siège social : AIGREFEUILLE D'AUNIS Zone Industrielle  
307 309 898 RCS LA ROCHELLE

-:-

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 12 FEVRIER 2013**

-:-

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 août 2012 et de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous demanderons notamment, à l'occasion de cette assemblée, de vous prononcer sur le rachat par la société de ses propres titres, la fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration et le renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jean-François FOUNTAINE.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports des commissaires aux comptes.

**PREMIERE PARTIE  
RAPPORT DE GESTION  
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2012**

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

**Présentation des comptes sociaux**

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de notre exercice 2011/2012 s'élève à 38 402 279 € contre 35 304 035 € pour l'exercice précédent.

Le résultat courant avant impôt s'élève à - 119 597 € contre -780 863 € pour l'exercice 2010/2011.

Après prise en compte du résultat exceptionnel positif pour 1 347 925 €, de l'intéressement octroyé aux salariés d'un montant de 434 932 €, et d'un crédit d'impôt recherche de 7 822 €, le résultat est positif pour 801 218 €.

A l'actif du bilan, l'actif immobilisé net est de 11 037 561€, l'actif circulant net (y compris les charges constatées d'avance et les écarts de conversion actif) de 14 917 649 €.

Au passif, les capitaux propres représentent 15 521 678 €, les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1 672 105 € et les dettes à 8 759 648 €.

Aucun changement de méthode de comptabilisation n'est intervenu au cours de l'exercice 2011/2012.

Il est cependant précisé que la durée des amortissements fiscaux sur les frais de conception et outillages a été alignée sur la durée des amortissements comptables en application de la réglementation comptable, ce qui a généré un impact net de 624 186 € positif sur le résultat exceptionnel de l'exercice 2011/2012.

### **Situation et évolution de l'activité au cours de l'exercice écoulé**

Notre chiffre d'affaires a enregistré une progression de 8,8 % à 38.4 M€, dans un contexte difficile pour la profession.

Le segment haut de gamme a connu une forte progression (+38%), avec le lancement du Sanya 57 et la bonne performance du Queensland 55. Ce segment représente pour l'exercice 2011/2012, 38% du volume total des ventes avec un volume d'activité de 14.8 M€.

Le segment cœur de gamme, connaît un léger retrait (-10%), avec un chiffre d'affaire de 21.1 M€.

Enfin l'offre d'appoint en bateaux destinés aux professionnels (bateaux « Day Charters »), constituée des Tahiti 80, affiche un chiffre d'affaires de 2.2 M€ soit 5,8% des ventes.

Le mix de vente s'est donc rééquilibré vers le haut de gamme : ainsi 90 bateaux ont été vendus pour un prix moyen de 424 000 €, au cours de l'exercice 2011/2012, contre 102 bateaux en 2010/2011 au prix moyen de 342 000 €.

Sur un plan géographique, le grand export (couvrant le Pacifique et l'Océan Indien) est une nouvelle fois notre premier débouché commercial. Les zones Europe et France progressent. L'Amérique du Nord est en revanche en retrait.

Nos investissements ont principalement portés sur le développement d'un nouveau modèle de 44 pieds : l'Helia 44, dont la première unité a été vendue au cours de l'exercice 2011/2012. Ces investissements ont porté sur un montant total de 1.6 M€ pour l'exercice.

### **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

Avec le lancement de l'Helia 44, l'exercice 2012/2013 s'annonce bien et nous prévoyons une nouvelle année de progression de nos ventes. Notre action commerciale se poursuivra avec un renforcement de notre réseau de concessionnaires et une présence dans l'ensemble des salons nautiques internationaux. Un rebond sur le marché de l'Amérique du Nord est d'ores et déjà perceptible.

Nous poursuivons nos efforts d'innovation, en lançant dans l'année des versions renouvelées de plusieurs modèles, et en étendant notre offre Eco Cruising (contrôle de l'énergie à bord des bateaux).

Un effort particulier sera également apporté à l'amélioration et l'optimisation de nos process de fabrication.

### **Activité en matière de recherche et de développement**

La société FOUNTAINE PAJOT continue de consacrer une part significative de ses budgets aux études et à l'amélioration de ses process notamment en matière de composite.

Nous poursuivrons les efforts nécessaires à l'optimisation et la généralisation de ces technologies et à la formation du personnel.

Les frais de recherche et développement liés aux développements de nouveaux moules, s'élèvent globalement à 336 733 € au titre de l'exercice 2011/2012.

### **Situation de l'endettement de la société et moyens de financement de l'activité**

La capacité d'autofinancement de l'entreprise ressort positive à 2 726 217 contre 2 176 131 € l'exercice précédent.

La trésorerie courante et disponible au 31 août 2012 se monte à 1 062 970 €.

Les emprunts et dettes financières à la même date s'élèvent à 1 894 535 € contre 2 479 958 € l'exercice précédent.

Ils sont constitués pour 77,19 % par des dettes bancaires et pour 22,81 % par la participation due aux salariés.

### **Description des principaux risques auxquels la société est confrontée**

#### ~ Risque de taux

Les emprunts de la société sont souscrits soit à taux fixe, soit à taux indexé (Codevi), soit à taux variable. Compte tenu des délais restant à courir sur les remboursements d'une part, de la dégressivité de la part des intérêts dans les mensualités restant à payer d'autre part, et enfin du mix de taux (fixe et variable) dans les emprunts restant à rembourser, la société estime qu'une variation défavorable des taux variables aurait un impact limité sur ses comptes.

#### ~ Risque de change

La société est très modérément exposée à la variation du taux de change euro-dollar du fait de ses ventes sur le marché américain. Les ventes en dollars ont ainsi représenté pour l'exercice clos au 31 août 2012, 2,2 % des ventes. La stratégie de la société est d'adapter son tarif en dollars le plus fréquemment possible pour suivre l'évolution du taux de change.

Compte tenu de l'incertitude sur l'évolution du rapport dollar-euro sur les dernières années, il est rappelé que les ventes de grandes unités sur le marché nord américain ne se font plus qu'en euro.

Enfin la société met en place des couvertures à terme ou à option, afin de couvrir ses ventes, et se prémunir des évolutions défavorables du change.

~ Risque de liquidité

La trésorerie disponible de la société est placée en dépôts à termes ou en sicav, supports peu sujets aux fluctuations du marché.

A la clôture de l'exercice 2011/2012, la société dispose d'un niveau de trésorerie suffisant par rapport à son activité.

### **Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

Aucun événement important susceptible de modifier profondément les comptes sociaux ou les termes du présent rapport n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

### **RESULTAT ET AFFECTATION DES RESULTATS**

Le résultat net de l'exercice se traduit par un bénéfice de 801 218 €.

Dès que votre assemblée générale aura approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012 figurant aux documents de synthèse et pris connaissance de l'annexe, il vous appartiendra de statuer sur l'affectation des résultats.

Nous vous proposons d'affecter les bénéfices de l'exercice s'élevant à 801 218 Euros à l'amortissement des pertes antérieures qui se trouveront ainsi ramenées de 4 749 029 Euros à 3 947 811 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons que notre société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois exercices précédents.

### **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Nous vous rappelons que la société IRIS et sa filiale, la société IRIS ARMEMENT, font l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire depuis le 30 septembre 2008.

Une provision pour dépréciation d'un montant de 3 375 661 € a été maintenue sur les titres de notre filiale IRIS SA. De même, le prêt consenti à IRIS ARMEMENT est déprécié à 100 %, soit pour un montant de 889 990 €.

La participation que nous détenons dans le capital social de la société MAINTENANCE COMPOSITE CATAMARANS, est restée inchangée.

L'exercice 2011/2012 de cette société se clôture par un chiffre d'affaires de 300 461€ (contre 372 326 € l'exercice précédent) et par une perte de 659 € (contre un bénéfice de 5 469 € pour l'exercice précédent).

Le montant de ses capitaux propres est positif et s'élève à 69 553 € (contre 65 321 € l'exercice précédent).

Nous vous informons que la société n'a pris au cours de l'exercice, aucune participation significative supérieure à l'un des seuils fixés par l'article L 233-6 du code de Commerce dans des sociétés ayant leur siège en France, ni le contrôle de telles sociétés.

## CAPITAL ET ACTIONNARIAT

### Situation du capital

Notre capital social s'élève à la clôture de l'exercice à 1 916 958 € divisé en 1 666 920 actions de 1,15 €.

### Répartition du capital

Nous vous indiquons ci-après, conformément à l'article L 233-13 du code de Commerce, l'identité des actionnaires détenant au 31 août 2012, directement ou indirectement, plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 1/3, 50%, 2/3, 90 % ou 95% du capital social ou des droits de vote de la société.

Aucun franchissement de seuil n'a été porté à notre connaissance au cours de l'exercice.

Au 31 août 2012, le capital social est réparti de la façon suivante :

Identité des actionnaires	Nombre d'actions	%	nombre d'actions en vote simple	nombre d'actions en vote double	nombre de droits de vote
<b>ACTIONS AU NOMINATIF</b>					
<b>ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 50 % DU CAPITAL ET PLUS DES 2/3 DES DROITS DE VOTE</b>					
COMPAGNIE DU CATAMARAN	905 147	54,30	93 692	811 455	1 716 602
<b>ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 15 % DU CAPITAL ET PLUS DE 10 % DES DROITS DE VOTE</b>					
FEMT BV	276 174	16,57	42 488	233 686	509 860
<b>ACTIONNAIRES DETENANT MOINS DE 5 % DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE</b>					
	10 334	0,62	382	9 952	20 286
<b>Total au nominatif</b>	<b>1 191 655</b>	<b>71,49</b>	<b>136 562</b>	<b>1 055 093</b>	<b>2 246 748</b>
<b>PUBLIC</b>					
<b>Total public</b>	<b>475 265</b>	<b>28,51</b>	<b>475 265</b>	<b>-</b>	<b>475 265</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 666 920</b>	<b>100</b>	<b>611 827</b>	<b>1 055 093</b>	<b>2 722 013</b>

### Droit de vote double

Nous vous rappelons que l'assemblée générale du 11 mai 2007 a mis en place un droit de vote double attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Les actions composant le capital social et disposant d'un droit de vote double sont visées ci-dessus.

### **Actionnariat salarié**

~ Aucune option de souscription et/ou d'achat d'actions n'a été consentie aux salariés. En conséquence, nous n'avons pas établi le rapport prévu à l'article L 225-184 du code de Commerce.

~ En application des règles de l'article L 225-102 alinéa 1<sup>er</sup> du code de Commerce, il est précisé que les salariés de la société et du groupe ne détiennent aucune action de la société au titre des articles L443-1 et s. et L 442-7 du Code du Travail, et L 214-39 et L 214-40 du code monétaire et financier.

~ La dernière proposition d'augmentation du capital réservée aux salariés de la société a été proposée lors de l'assemblée mixte du 8 février 2011.

Ainsi, aucune action de capital n'est détenue collectivement par des salariés du groupe, ni n'est frappée d'incessibilité en application des articles susmentionnés.

~ Il est précisé qu'il a été attribué aux salariés de la société 18.840 actions dans le cadre de l'attribution gratuite d'actions décidée par le conseil d'administration du 28 mars 2007.

### **Rachat par la société de ses propres actions**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du code de Commerce, nous vous informons ci-après des opérations réalisées en vertu de l'autorisation de rachats d'actions consentie par l'assemblée générale du 10 février 2012 :

Le nombre des actions achetées et vendues au cours de l'exercice dans le cadre du contrat de liquidité a été le suivant :

- 58 009 actions achetées au cours moyen de 6,87 €
- 56 449 actions vendues au cours moyen de 6,63 €.

Il n'y a pas eu de frais de négociations dans le cadre du contrat de liquidité.

Au 31 août 2012, 5 000 actions étaient inscrites dans le cadre du contrat de liquidité (soit 3,30 % du capital). Le cours du titre à cette même date était de 6,02 €.

Les actions en compte dans le contrat de liquidité n'ont pas fait l'objet de réaffectation.

En date du 30 novembre 2011, la société a ajouté 30 000 € en espèces à son contrat de liquidité.

## Autorisations d'émission données au conseil d'administration

En application de l'article L 225-100 du code de Commerce, nous vous précisons que les délégations accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration en matière d'augmentations de capital se présentent ainsi :

Type d'autorisations	AGE	Durée	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital social autorisé	Augmentations réalisées au cours de l'exercice dans le cadre de cette autorisation
Augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription*	08.02.2011	26 mois	575.000 € ***	Néant
Augmentation du capital social réservée aux actionnaires**	08.02.2011	26 mois	575.000 €***	147.269 € (décidée aux termes des délibérations du conseil d'administration des 12 mai et 16 juin 2011).
Attribution gratuite d'actions	08.02.2011	38 mois	1,5 % du capital social	Néant

\* délégation privant d'effet, à hauteur, le cas échéant, de la partie non encore utilisée par le conseil d'administration, toute délégation de compétence antérieure relative à l'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription.

\*\* délégation privant d'effet, à hauteur, le cas échéant, de la partie non encore utilisée par le conseil d'administration, toute délégation de compétence antérieure relative à l'émission d'actions avec maintien du droit préférentiel de souscription.

\*\*\* plafond global aux deux autorisations.

Aucune autorisation d'émission n'a été utilisée par le conseil d'administration au cours de l'exercice soumis à approbation.

## INFORMATIONS PARTICULIERES

### En matière fiscale

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code général des impôts, nous vous demandons d'approuver le montant global des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du même code (frais généraux non déductibles des bénéfices) et qui se sont élevés globalement à 2 716 € pour l'exercice écoulé, étant précisé qu'il n'en est résulté aucun impôt supplémentaire, compte tenu du résultat de l'exercice.

### En matière sociale

Nos résultats vont permettre de servir une prime d'intéressement au personnel de 434 932 €.

### **Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours de chacun des cinq derniers exercices (annexe 1).

### **Information sur les délais de paiement**

Est également jointe au présent rapport, conformément à l'article L 441-6-1 du code de commerce, une annexe vous informant sur les délais de paiement de nos fournisseurs (annexe 2).

### **INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX**

#### **Liste des mandats et fonctions**

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102-1 du code de Commerce, nous vous présentons dans une annexe au présent rapport (annexe 3) la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux au cours de l'exercice 2011/2012.

#### **Opérations sur titres réalisées par les dirigeants**

Aucune opération sur titres excédant le plafond légal de 5 000 € sur l'année civile n'a été portée à notre connaissance.

### **CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE**

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce.

Votre commissaire aux comptes a été informé de ces conventions. Il vous les présente et vous donne à leur sujet toutes les informations requises dans le rapport spécial qui sera lu dans quelques instants.

Nous vous précisons que la liste des conventions significatives visées à l'article L225-39 du Code de Commerce a été communiquée par le président aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

### **QUITUS**

Vous voudrez bien nous consentir quitus de notre gestion pour l'exécution de nos mandats respectifs au cours de l'exercice soumis à votre approbation.

**DEUXIEME PARTIE**  
**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE  
PROCEDER AU RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIETE.**

L'autorisation consentie au conseil par l'assemblée générale du 10 février 2012 pour procéder à des rachats d'actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article L.225-221 du Code de Commerce, arrivant à expiration le 9 août 2013, il vous est proposé de la reconduire, afin de favoriser la liquidité des titres de la société et d'assurer l'animation du marché, pour une nouvelle durée de dix-huit mois à compter de la présente assemblée.

Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir autoriser votre conseil d'administration à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital de la société, soit à ce jour, 166 692 actions, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant ladite autorisation, pour un prix d'achat par action ne devant pas être supérieur à 30 €, hors frais et commissions.

**ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE AUX ADMINISTRATEURS**

Il vous est proposé de fixer l'enveloppe globale des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration pour l'exercice qui clôturera le 31 août 2012 à un montant de 12 500 €.

**RENOUVELLEMENT DU MANDAT D'UN ADMINISTRATEUR**

Le mandat d'administrateur de Monsieur Jean-François FOUNTAINE vient à échéance avec la présente réunion.

Nous vous demandons de bien vouloir le renouveler pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue en 2019 pour statuer sur les comptes de l'exercice 2017/2018.

Nous pensons vous avoir donné toutes les informations et explications nécessaires.

Nous sommes à votre disposition pour les compléter par toutes précisions que vous souhaiteriez.

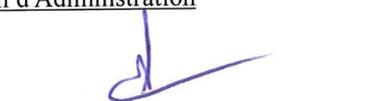
Nous vous demandons d'approuver par votre vote les résolutions qui vous sont proposées.

Fait à PARIS  
Le 6 décembre 2012

Pour le Conseil d'Administration



**Jean-François FOUNTAINE**



**Nicolas GARDIES**

## RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Euros

(Code de commerce - Article R225-102)

	31/08/2008	31/08/2009	31/08/2010	31/08/2011	31/08/2012
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	1 769 689	1 769 689	1 769 689	1 916 958	1 916 958
Nombre d'actions ordinaires	1 538 860	1 538 860	1 538 860	1 666 920	1 666 920
Nombre d'actions à dividende prioritaire					
Nbre maximum d'actions à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<b>Opérations et résultat</b>					
Chiffre d'affaires (H.T.)	52 544 139	33 824 842	32 240 106	35 304 035	38 402 279
Résultat av. impôts, participation, dot. aux amortissements, dépréciations et provisions	8 364 794	1 935 996	- 182 985	1 995 105	2 701 093
Impôts sur les bénéfices	1 163 986	- 470 025	-1 189 687	- 553 820	- 7 822
Participation des salariés	1 265 014	544 092		360 716	434 932
Résultat ap. impôts, participation, dot. aux amortissements, dépréciations et provisions	1 876 967	- 506 605	-2 402 246	-2 027 354	801 218
Résultat distribué	215 440				
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation, avant dot. aux amort, dépréciations et provisions	4	1	1	1	1
Résultat après impôts, participation, dot. aux amort, dépréciations et provisions	1	- 0	- 2	- 1	0
Dividende attribué	0				
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés	354	368	342	317	291
Montant de la masse salariale	8 024 289	8 065 325	7 741 024	7 612 006	7 450 519
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécu. Soc. oeuvres)	3 117 412	3 005 934	2 844 764	2 992 602	3 157 886

**ANNEXE 2****INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**  
(Articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce)

Solde des dettes fournisseurs par date d'échéance :

Exercice clos le 31 août 2012 :

<b>de 0 à 30 jours</b>	<b>de 31 à 60 jours</b>	<b>de 61 à 90 jours</b>	<b>plus de 90 jours</b>
<b>1 661 030 €</b>	<b>383 947 €</b>	<b>86 481 €</b>	<b>15 538 €</b>

Exercice clos le 31 août 2011 :

<b>de 0 à 30 jours</b>	<b>de 31 à 60 jours</b>	<b>de 61 à 90 jours</b>	<b>plus de 90 jours</b>
<b>1 991 661 €</b>	<b>335 667 €</b>	<b>222 796 €</b>	<b>1 244 €</b>

## ANNEXE 3

**LISTE DES AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES  
ADMINISTRATEURS DE LA SOCIETE**

<b>Prénom, nom, ou dénomination sociale et adresse</b>	<b>Mandat ou fonction exercé dans d'autres sociétés</b>
<p><b>Jean-François FOUNTAINE</b> Rue de l'Eglise MORTAGNE 17290 THAIRE D'AUNIS</p>	<p>- Président de la société LA COMPAGNIE DU CATAMARAN SAS</p> <p>- Administrateur de la société EXPANSO SUD OUEST</p> <p>- Gérant de la société MAINTENANCE COMPOSITE CATAMARANS, SARL de droit Tunisien</p>
<p><b>Claire FOUNTAINE</b> Rue de l'église MORTAGNE 17290 THAIRE D'AUNIS</p>	<p>Néant</p>
<p><b>Nicolas GARDIES</b> 15 rue de la Descenderie 17000 LA ROCHELLE</p>	<p>Néant</p>
<p><b>Veronica PRAT VAN THIEL</b> 107, Saint James Drive SW17 7RP London UK</p>	<p>- Directrice Retail de CARTIER Ltd, société de droit anglais.</p>
<p><b>Yann THOMAS</b> 5 route de Saint-Euphrone 21140 VILLARS ET VILLENOTTE</p>	<p>- Président de la société SELMO (SASU)</p> <p>- Administrateur de la SA MAROQUINERIE AUGUSTE THOMAS</p> <p>- Gérant de la société civile LMT INVEST</p>